



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépôt / Recueil

Réservé
au
Moniteur
belge



24174324

03 DEC. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
transphane de la Greffe

N° d'entreprise : **0433 681 555**

Nom

(en entier) : **QUAIS DYLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Avenue du Bois de Sapins 2 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

Objet de l'acte : Siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2024

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'Assemblée acte le transfert du siège social à l'adresse suivante à partir du 11 décembre 2024 :

Drève de Laurensart 2 à 1390 Grez-Doiceau

L'assemblée mandate J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Marion

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).